

Lettre de l'ALLIANCE APEPA n°12 mars-avril 2022



Alliance pour le Patrimoine des Églises en Pays d'Auge

Des ailes !

Dans nos églises, ils sont partout, les anges, avec leurs ailes déployées ou repliées, modestes ou splendides. Et si nous les regardions d'un peu plus près ?

Ils se font sculptures et adorent se percher gaiement sur les frontons des retables, en équilibre instable, qu'importe, ils ont des ailes, ils sauront se rétablir et rajuster leur tenue.

Ils aiment se tenir au milieu des boiseries, tout près du tabernacle. Après tout, c'est leur place depuis le début de leur histoire, au plus près de la divinité !

Ils nous rappellent parfois qu'ils combattent des monstres, nos monstres intérieurs sans doute. Cela ne dure pas, Ils ont vite fait de les terrasser. Ils retournent vite à leurs jeux ailés, avec leur petite frimousse naïve.

Ils s'invitent dans les peintures, alors on peut les voir déployant leurs ailes chamarrées de créatures mystérieuses, subtils messagers divins. Parfois, ils s'amusent à prendre la forme d'angelots potelés qui jouent dans un halo de lumière.

Les humains leur ont donné des noms et les classent dans une hiérarchie des anges. Cela les fait sourire car ils s'en tiennent à l'essentiel : nous accompagner avec gaieté, douceur et sollicitude.

Et pour finir, ils s'envolent pour jouer leur musique céleste tout en haut des vitraux. Décidément, j'aime les anges, les merveilleux anges...

(à suivre)

Mariette Meunier
Photos : Luc Pagès et Jean Desbonnets



Livarot, église Saint Ouen

A l'occasion de Pierres en Lumières, une conférence sur le mobilier des églises



Ceci n'est pas un décor !

Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine d'une église suppose connaître la signification religieuse de son mobilier.

Son histoire, sa forme, sa disposition dans l'église obéissent toujours à des prescriptions strictes car ce mobilier sert à la célébration des rites et de la liturgie.

Le 21 mai 2022 à 20h, en l'église Notre-Dame-d'Estrées,

Conférence de Laurent Ridel*,

« *Du bénitier au confessionnal : histoire et anecdotes sur le mobilier des églises* »

« *Dans une église, le visiteur curieux prête attention à l'architecture, aux statues, aux vitraux. Il en oublie ces aménagements souvent discrets, souvent banals mais indispensables au culte et au fonctionnement d'une église : les chaises, les bancs, la chaire à prêcher, le confessionnal, les fonts baptismaux, le bénitier, le tabernacle...*

Au Moyen-âge, les églises étaient vides de la plupart de ces éléments. Quand sont-ils apparus ? Pourquoi le clergé les a-t-il imposés dans les édifices de culte. Les fidèles ont-ils facilement accepté ces nouveautés ? »

*Laurent Ridel, créateur du site décoder les églises et les châteaux :
<https://decoder-eglises-chateaux.fr>

Autrefois, le baptême des cloches à Vieux-Pont-en-Auge

Elles ont été baptisées Geneviève Hélène Berthe, Marie-Thérèse Louise, et Marie Germaine Simone le 1^{er} octobre 1924. La bénédiction traditionnelle fut conduite par Monseigneur Lemonnier, évêque de Bayeux-Lisieux, accompagné par l'Abbé Marie, curé de Vieux-Pont et du Doux-marais, dans la vénérable église de Vieux-Pont-en-Auge devant une foule de plus de 300 personnes.



Fabriquées par l'entreprise Cornille-Havard de Villedieu-les-Poêles, exposées dans le chœur de l'église, les 3 cloches ont été montées et installées l'après-midi même dans le clocher roman où elles ponctuent depuis près d'un siècle la vie du village.



Cette cérémonie du baptême des cloches nous fait remonter le temps et découvrir comment les habitants du lieu se sont occupés de l'entretien de leur église et de leur clocher tout au long d'une très longue histoire millénaire. C'est ainsi que tous peuvent admirer aujourd'hui encore l'un des plus anciens monuments de notre région.

La cérémonie sera décrite en détail dans un article à paraître dans un prochain bulletin de la Société Historique de Lisieux.

Et en attendant, La Société Historique de Lisieux organise une conférence sur ce sujet à l'Espace Victor Hugo de Lisieux le 25 mars prochain à partir de 20h30.

Nouvelles brèves, nos associations, nos adhérents

Une histoire de cloches



Jean Desbonnets nous envoie cette plaisante note linguistique : *Boire à tire-larigot* » Qui ne connaît cette expression ! On dit aussi ou plutôt on écrit : « *À tire la Rigault* ». Cette formule est en fait normande. Noël Taillepied, dans son *Histoire des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, en donne l'explication suivante : au XIII^e siècle, l'archevêque Odon Rigault fit présent à la ville de Rouen d'une cloche à laquelle son nom fut donné.

« Cette cloche était d'une grandeur et d'une grosseur démesurées. Il fallait une patience et surtout une force peu commune pour la mouvoir, et d'après le raisonnement très simple que les sonneurs doivent être d'autant plus altérés que leur peine est plus grande, il devint d'usage de comparer ceux qui buvaient beaucoup aux sonneurs chargés de tirer la Rigault.

« Redonnons vie à nos trésors » C'est la devise de la Fondation du Patrimoine

Dominique Hiblot nous rappelle que celle-ci fête ses 25 ans et qu'elle est un acteur majeur pour la sauvegarde des églises :

Par la loi du 16 juillet 1996 est créée la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique par le décret du 19 avril 1997. Elle apporte un soutien financier au patrimoine protégé et non protégé au titre des monuments historiques grâce à 5 types d'actions : les collectes de dons, le mécénat d'entreprises, l'attribution d'aides sur les fonds propres de la Fondation, la délivrance d'un label après avis de l'architecte des Bâtiments de France à des propriétaires qui leur permet de déduire de leurs revenus les dépenses d'entretien et de réparations de leurs bâtiments non classés. la valorisation et la défense du patrimoine, grâce au soutien des adhérents.

Contacter Mme Ismérie Werquin au 02 31 91 15 77
ismerie.werquin@fondation-patrimoine.org

L'Alliance APEPA se réjouit de la création récente de deux associations pour la protection du patrimoine augeron

Association pour la protection de l'église de Saint Pair du Mont/Saint Laurent du Mont et de son environnement, présidente Mme Edwige Aucharles

Association pour l'église Saint-Denis de Cambremer (AESDC), présidente Mme Béatrice Hoare

Longue vie à ces deux nouvelles associations !



Merci à tous nos adhérents de nous soutenir

Bien sûr il y a une cotisation (elle est modique). Mais l'important pour nous, c'est aussi d'être nombreux à soutenir ce patrimoine des églises en Pays d'Auge. Pour organiser des visites et des animations, il faut des moyens financiers et humains. On a besoin de vous !



ADHESION 2022 A L'ALLIANCE POUR LE PATRIMOINE DES EGLISES EN PAYS D'AUGE (Alliance APEPA)

1-ASSOCIATION ou COLLECTIVITÉ

Nom et Siège Social : _____

Représentée par : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel Fixe : _____ Tel Port : _____

Mail : _____

Contact Supplémentaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel Fixe : _____ Tel Port : _____

Mail : _____

L'adhésion à l'APEPA est de 20 euros (60€ membre bienfaiteur) par année civile et par Association ou collectivité
Merci d'envoyer ce coupon accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 20 € à l'ordre de « APEPA »

à l'adresse suivante : **Association APEPA**

Maison des Associations du Pays de St Pierre, 48 Boulevard Colas, 14170 St Pierre en AUGE

2-INDIVIDUEL

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel Fixe : _____ Tel Port : _____

Mail : _____

Membre actif : L'adhésion à l'APEPA est de 10€(Individuel), 15€ (couple) par année civile

Membre bienfaiteur : L'adhésion à l'APEPA est de 30€(Individuel), 45€ (couple) par année civile

Merci d'envoyer ce coupon accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de « APEPA »
à l'adresse suivante : **Association APEPA**

Maison des Associations du Pays de St Pierre, 48 Boulevard Colas, 14170 St Pierre en AUGE

Coordonnées Bancaires de l'APEPA :

Titulaire : ASSOC. ALLIANCE APEPA

IBAN : FR76 1660 6380 1184 8600 6635 004

Code BIC - Code SWIFT : AGRIFRPP866